

La Présidente

C.C.P.C.
Enregistrement N°

07 MARS 2024

Pour traitement :

Pour réponse :

Pour Info :

Monsieur Benjamin DUMORTIER
Vice-Président
En charge de l'aménagement, du SCoT et du PLUI
Communauté de Communes Pévèle Carembault
Hôtel de Ville
Place du Bicentenaire
59710 PONT-A-MARCQ

Lille,

Le 29 février 2024

Vos réf. : 2024-23-AB

Objet : CYSOING – MOFIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier du 23 février reçu ce jour en recommandé.

La modification simplifiée du PLU de Cysoing concerne la modification des termes du *règlement de la zone 1AUe*, de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « Extension Innova'Park », afin de permettre l'implantation d'un équipement scolaire et d'interdire l'implantation de commerces.

Cette modification n'appelle pas de remarques particulières de la CCI GRAND LILLE, la destination en zone de développement économique étant maintenue

Vous souhaitant bonne réception de la présente

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Aurélié VERMESSE

